Evasion fiscale: François-Henri Pinault pris la main dans le sac

PAR YANN PHILIPPIN ET VITTORIO MALAGUTTI (L'ESPRESSO) ET JÜRGEN DAHLKAMP (DER SPIEGEL)
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 26 JANVIER 2018

Marco Bizzarri, Salma Hayek et François-Henri Pinault lors d'un dîner à Milan, en 2016 © Kering

Des documents confidentiels montrent que le PDG de Kering a validé un montage d'évasion fiscale destiné à rémunérer le patron de sa filiale Gucci, Marco Bizzarri, *via* une société *offshore* au Luxembourg et une résidence fiscale en Suisse. Avec à la clé 15 millions d'économies d'impôts pour le patron italien et plus de trois fois plus pour Kering.

Il est très rare de voir un patron du CAC 40 s'impliquer personnellement dans une opération d'évasion fiscale. C'est pourtant ce qu'a fait François-Henri Pinault, PDG et héritier de Kering (ex-Pinault Printemps Redoute), fondé par son père François. On l'imaginait concentré sur les enjeux stratégiques du groupe, désormais recentré sur la mode et le luxe (Yves Saint-Laurent, Puma, Bottega Veneta…). Mais lorsqu'il a fallu rémunérer grassement le patron de Gucci, Marco Bizzarri, en payant le moins d'impôts possibles, François-Henri Pinault n'a pas hésité à plonger les mains dans le cambouis.

Marco Bizzarri (à gauche) avec la mannequin Karlie Kloss et son patron François-Henri Pinault (à droite), après avoir reçu le prix de l'International Business Leader lors des Fashion Awards britanniques, en décembre 2016 à Londres. © British Fashion Council

Il faut dire que la septième fortune de France (19 milliards d'euros de patrimoine familial selon *Challenges*) n'aime pas l'impôt : il s'est exilé à Londres en 2014 avec une partie de son état-major pour échapper à la taxe à 75 % sur les très hauts revenus édictée par François Hollande – et du même coup à l'ISF. Ce n'est pas très citoyen, mais c'est son droit.

EUROPEAN INVESTIGATIVE COLLABORATIONS

Le montage d'évasion fiscale validé par François-Henri Pinault pour rémunérer, fin 2014, le nouveau patron de sa filiale italienne Gucci, est beaucoup plus problématique. Marco Bizzarri a négocié un salaire de 8 millions d'euros annuels (bonus compris), à la manière des stars du foot : ultra net dans la poche, après paiement de tous les impôts.

Pour verser cette gigantesque rémunération sans plomber ses finances, Kering a tricoté un montage fiscal haute couture. Bizzarri est employé et payé par une société boîte aux lettres au Luxembourg, ce qui élimine presque totalement les cotisations sociales. Et le patron de la marque de luxe la plus emblématique d'Italie ne paye que très peu d'impôts dans son pays puisqu'il réside en Suisse – en tout cas fiscalement. C'est ce que révèlent des documents confidentiels obtenus par Mediapart et partagés avec le réseau **European Investigative Collaborations** (EIC).

Nos documents montrent que ce montage dure depuis 2010, lorsque Bizzarri officiait dans une autre filiale du groupe, Bottega Veneta. Il s'est révélé extrêmement lucratif pour les deux parties, et très coûteux pour l'État et les citoyens italiens. Bizzarri n'a payé que 13 % d'impôt sur le revenu lors de ses années chez Gucci, contre 43 % s'il avait été salarié dans la Péninsule. Sur sept ans, il a ainsi évité environ 15 millions d'euros d'impôts, selon l'enquête de Mediapart et de l'EIC. Le bilan est encore plus juteux pour Kering : s'il avait versé le même salaire net à Bizzarri en Italie, cela aurait coûté 50 millions d'euros de plus !

Le patron italien de Gucci, dont les postes successifs étaient basés à Milan où il dispose par ailleurs d'un appartement, vit-il vraiment en Suisse ? Le montage respecte-t-il la législation fiscale italienne ? Interrogés par l'EIC, Marco Bizzarri et François-Henri Pinault n'ont pas donné suite *(lire notre Boîte noire)*.

L'affaire est d'autant plus embarrassante que Bizzarri, âgé de 55 ans, est une icône dans son pays et la nouvelle star du luxe mondial. L'homme qui a ressuscité Gucci. La vénérable maison florentine était, en 2014, dans un état proche du coma. Quatre ans plus tard, elle est devenue la marque de luxe la plus désirable de la planète. Le roi Marco a encore fait bondir les ventes de plus de 40 % l'an dernier, et génère à lui seul les deux tiers des profits de Kering.

Marco Bizzarri (à gauche) avec l'actrice Dakota Johnson et le directeur de la création de Gucci Alessandro Michele, lors de la Fashion Week de Milan le 24 septembre 2017. © Reuters

Le secret de cette réussite ? L'audace. *« Vous devez toujours prendre le risque »*, disait-il en 2016. Il a osé confier la direction artistique à un designer maison totalement inconnu, Alessandro Michele, aujourd'hui vénéré par les fashionistas. Il a aussi banni en octobre dernier la fourrure des collections Gucci, pour montrer son *« engagement absolu à faire du développement durable un élément indissociable de notre activité »*.

Ces succès ont valu à Bizzarri de multiples distinctions, dont la médaille de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il a reçue le 19 décembre dernier à l'ambassade de France à Rome, en compagnie de son patron François-Henri Pinault.

Mais un événement malheureux a quelque peu gâché la fête. Trois semaines plus tôt, la police italienne perquisitionnait les bureaux de Gucci à Milan et à Florence, dans le cadre d'une enquête judiciaire pour fraude fiscale portant sur des montants gigantesques : le parquet de Milan soupçonne l'entreprise d'avoir éludé 1,3 milliard d'euros d'impôts sur les sociétés, en localisant artificiellement ses profits en Suisse. Gucci a réagi avec les arguments classiques des grands groupes en pareil cas : la société dit avoir respecté toutes ses obligations légales. Et bien sûr, elle coopère pleinement avec les enquêteurs.

On ignore si les policiers sont tombés sur le montage fiscal lié au salaire du patron. Mais une chose est sûre : chez Gucci et Kering, l'avarice fiscale est furieusement tendance. Et l'exemple vient du sommet. Quitte à *« prendre le risque »* pour gagner toujours plus d'argent, au détriment de l'intérêt général.

L'histoire commence en 2010. Embauché cinq ans plus tôt chez Kering comme patron de la marque londonienne Stella McCartney, Bizzarri rentre au pays, où il vient d'être promu à la tête du maroquinier Bottega Veneta. Son bureau est à Milan. Mais il signe, le 29 juin 2010, un premier contrat de travail très exotique à 2,5 millions d'euros par an. Net, bien sûr.

Première curiosité : Bizzarri est employé par Castera, une filiale *offshore* de Kering immatriculée au Luxembourg. Cette société boîte aux lettres, sans locaux ni salariés, est dirigée par des hommes de paille, accompagnés depuis 2011 par les directeurs des ressources humaines successifs de Kering. Signe qu'il s'agit bien d'une structure mise en place par le groupe pour rémunérer certains dirigeants. Il faut dire que c'est rentable : au Luxembourg, Kering ne paye quasiment pas de cotisations sociales.

Le contrat comporte une clause surprenante : Marco Bizzarri ne devra *« accomplir aucune mission ni aucun business au Luxembourg »*, Castera ayant même l'interdiction formelle de *« mettre à la disposition de l'employé des bureaux ou un secrétariat au Grand-Duché »*. L'explication figure dans un courriel confidentiel envoyé par un conseiller fiscal de Kering : comme Bizzarri ne fait rien sur place, *« son salaire issu de Castera n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu au Luxembourg »*.

La résidence qui abrite l'appartement de Marco Bizzari à Vico Morcote, village perché du canton suisse de Tessin qui surplombe le lac Lugano. © Vittorio Malagutti / L'Espresso

Mais alors, où paye-t-il ses impôts ? C'est écrit noir sur blanc dans son contrat : pas en Italie, où il gagne ses millions, mais dans le canton suisse du Tessin, juste de l'autre côté de la frontière. Bizzarri a d'abord loué, aux frais de Kering, un appartement à Lugano. Il en a ensuite acheté un autre à Vico Morcote, charmant village perché des environs. Il y jouit d'une vue magnifique sur le lac et les montagnes, et d'une fiscalité incroyablement basse.

Le patron italien est l'un des 5 300 contribuables au « forfait », un régime très controversé y compris en Suisse, car conçu pour permettre aux ultrariches d'échapper au fisc dans leur pays d'origine. Le principe : on n'est pas taxé sur ses revenus, mais sur un « forfait » censé refléter le montant de ce qu'on dépense – pour Bizzarri, c'était au départ 300 000 francs suisses. Résultat : pendant ses années chez Bottega Veneta, il a payé moins de 100 000 euros d'impôt sur le revenu par an, 4 % de son salaire. Dix fois moins qu'en Italie.

« Ne me laissez pas sous un pont »

C'est le paradis. Et ça peut être légal. À condition, bien sûr, de ne pas passer plus de 183 jours par an en Italie. Pour un manager débordé comme Marco Bizzarri qui gère un mastodonte du luxe pesant 4,4 milliards de chiffre d'affaires, ça complique franchement la vie. Son village suisse n'est qu'à 75 km au nord de Milan, mais le trajet prend 1 h 15 en voiture – sans compter les fréquents embouteillages.

Lorsque nous sommes allés voir le petit immeuble qui abrite son appartement de Vico Morcote, les lieux donnaient l'impression d'une résidence secondaire désertée pour l'hiver. Les stores étaient baissés. Sa boîte aux lettres débordait de courrier.

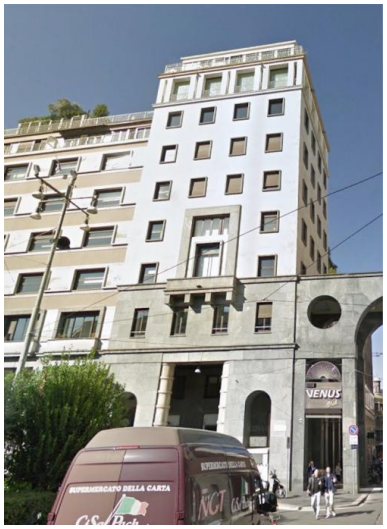

L'appartement milanais du patron de Gucci est au dernier étage de cet immeuble, situé dans l'un des quartiers les plus chics de la ville, à deux pas du Duomo. © Google Street View

Marco Bizzarri a-t-il vraiment vécu sur les hauteurs du lac Lugano ? En 2009, lorsqu'il est devenu patron de Bottega Veneta, une filiale italienne du maroquinier – présidée par un certain Marco Bizzarri – a signé un bail de quatre ans pour un appartement de luxe à Milan. Loyer : 7 375 euros par mois, plus 2 500 euros de frais d'entretien, de ménage et de sécurité. Difficile de trouver mieux : l'appartement est situé juste à côté du Duomo et offre une vue panoramique sur la ville – c'est le *penthouse* au dernier étage.

Le nom de l'occupant n'est pas indiqué dans le contrat. Mais il s'agit bien de Bizzarri. Le fait que le bail soit au nom d'une société a l'avantage de la discrétion. Il n'y a aucune facture d'eau, d'électricité ou d'Internet à son nom. Donc aucune trace de sa présence à Milan.

Lors de notre visite, le concierge de l'immeuble nous a confirmé qu'il résidait bien à cette adresse. Sur la boîte aux lettres, on peut lire le nom de Stefano Bizzarri, son fils, qui étudie à Milan et habite apparemment chez papa.

Plusieurs documents confidentiels le confirment. Dans un courriel intitulé *« maison Bizzarri Milan »*, un cadre de Kering explique que Marco Bizzarri souhaiterait agrandir son logement en créant une liaison avec l'appartement situé juste en dessous. Plus tard en 2015, lorsqu'un cadre suggère à Bizzarri que Gucci reprenne le bail à la place de Bottega Veneta, l'intéressé répond : *« Mais ne me laissez pas sous un pont. »*

C'était une boutade, bien sûr. Marco Bizzarri n'est pas près de finir SDF. Lorsque François-Henri Pinault lui a confié, fin 2014, la mission de sauver Gucci, le patron italien a négocié une énorme rémunération. Toujours nette d'impôts.

C'est ce que montre un courriel confidentiel du 17 décembre 2014 *(notre document ci-dessous)*. Il est envoyé à Marco Bizzarri par Jean-François Palus, directeur général délégué et numéro 2 de Kering, avec François-Henri Pinault en copie. Le document montre que la négociation a été menée directement par Pinault, et qu'elle portait sur un salaire ultra net. *« Après ta discussion avec François-Henri, il est revenu vers moi avec un objectif de rémunération nette annuelle de 8 000 K€ »*, écrit Palus. Cela signifie 8 millions d'euros, quatre fois le salaire moyen des patrons du CAC 40.

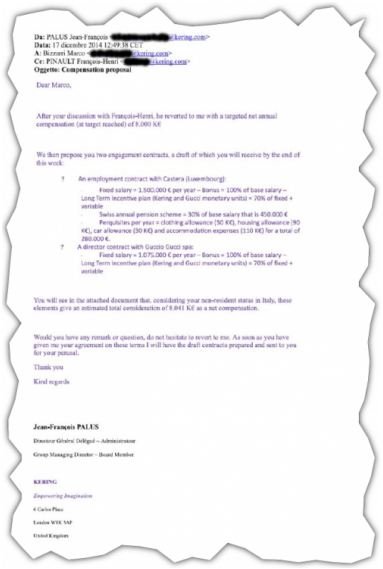

Dear Marco,

After your discussion with François-Henri, he reverted to me with a targeted net annual compensation (at target reached) of 8.000 k€

We then propose you two engagement contracts, a draft of which you will receive by the end of this week:

? An employment contract with Cartera (Luxembourg):
- Fixed salary = 1.500.000 € per year – Bonus = 100% of base salary – Long Term incentive plan (Kering and Gucci monetary units) = 70% of fixed + variable
- Swiss annual pension scheme = 30% of base salary that is 450.000 €
- Perquisites per year = clothing allowance (50 K€), housing allowance (90 K€), car allowance (30 K€) and accommodation expenses (110 K€) for a total of 280.000 €.

? A director contract with Guccio Gucci spa:
- Fixed salary = 1.075.000 € per year – Bonus = 100% of base salary – Long Term incentive plan (Kering and Gucci monetary units) = 70% of fixed + variable

You will see in the attached document that, considering your non-resident status in Italy, these elements give an estimated total consideration of 8.041 K€ as a net compensation.

Would you have any remark or question, do not hesitate to revert to me. As soon as you have given me your agreement on these terms I will have the draft contracts prepared and sent to you for your perusal.

Thank you

Kind regards

Jean-François PALUS

Directeur Général Délégué – Administrateur

Group Managing Director – Board Member

KERING

Empowering Imagination

4 Carlos Place

London W1K 1AF

United Kingdom

La proposition de rémunération envoyée par courriel le 17 décembre 2014 à Marco Bizzarri par le directeur général de Kering, qui a mis François-Henri Pinault en copie. © EIC

Si Kering avait versé cette somme nette de tout impôt *via* un contrat de travail italien, cela aurait coûté plus de 21 millions d'euros par an. Mais les experts fiscaux du géant du luxe ont réalisé un travail d'orfèvre : ils ont réduit la facture à 9,52 millions.

Le groupe versera seulement 34 000 euros de cotisations sociales, soit un taux ridicule de 0,36 %, cent fois moins qu'en Italie ! De son côté, Bizzarri ne paiera que 13 % d'impôt sur le revenu. *« Étant donné ton statut de non-résident en Italie, ces éléments*

aboutissent à une rémunération totale nette estimée à 8 041 K€ », lui explique le bras droit de Pinault. Pile ce qui était prévu.

François-Henri Pinault, PDG de Kering, et son bras droit Jean-François Palus (à gauche), numéro 2 du groupe. © Reuters

Le schéma est décrit dans un tableur informatique en pièce jointe du courriel, qui chiffre très précisément le montant des charges sociales et fiscales payées à chaque étape par Kering et Bizzarri. François-Henri Pinault, qui était en copie, a donc été informé du montage d'évasion fiscale dans ses moindres détails, y compris au sujet du fait que le patron de Gucci était résident en Suisse.

Bizzarri aura désormais *« deux contrats de travail différents »*, écrit Palus. Le patron ne touche plus que 60 % de son salaire par l'intermédiaire de la coquille luxembourgeoise Castera : 5,8 millions brut, sur lesquels il versera seulement 146 000 euros d'impôt en Suisse[(1)].

La nouveauté, c'est que Bizzarri va devoir payer (un peu) d'impôts en Italie. Le solde de sa rémunération, soit 3,65 millions, est désormais versé par Gucci. Avec à la clé un prélèvement à la source de 1,2 million d'euros. Soit seulement 33 % au lieu du taux normal de 50 % s'il était salarié et résident dans la Péninsule.

Car les experts de Kering ont encore trouvé une astuce. Dans toutes les brochures du groupe, Bizzarri est présenté comme le *« chief executive officer »*, c'est-à-dire le patron opérationnel de Gucci. Mais la firme italienne lui a fait un contrat d'administrateur, beaucoup moins taxé. S'agit-il d'un contrat de travail déguisé ? On peut se poser la question. L'administrateur le mieux payé de Kering ne touche que 175 000 euros de jetons de présence. C'est vingt fois moins que les émoluments de Bizzarri pour présider le conseil de Gucci…

Pourquoi Kering a-t-il décidé en 2015 de verser une partie de son salaire en Italie ? Le groupe a-t-il eu peur que le patron de Gucci, poste très exposé médiatiquement, n'éveille les soupçons du fisc s'il ne payait pas le moindre euro d'impôts dans la Péninsule ?

Selon l'une de nos sources, le patron de Gucci aurait par ailleurs décidé dans le courant 2017 de devenir résident fiscal italien. Interrogé notamment à ce sujet, il n'a pas donné suite.

Nous aurions souhaité éclaircir plusieurs autres points avec François-Henri Pinault et Marco Bizzarri. Le schéma fiscal est-il légal ? A-t-il été soumis aux instances compétentes de Kering et de Gucci ? La coquille luxembourgeoise Castera est-elle utilisée par le groupe pour rémunérer d'autres dirigeants selon le même montage ? Toutes nos questions sont restées sans réponse.

(1) Lorsqu'il a été promu patron de Gucci début 2015, le forfait de Bizzarri, c'est-à-dire l'assiette de ses revenus imposables, a été réévalué par le fisc helvète, passant de 300 000 à 500 000 francs suisses.

Boite noire

EUROPEAN INVESTIGATIVE COLLABORATIONS

Cette enquête a été réalisée en collaboration avec le réseau de médias d'investigation **European Investigative Collaborations (EIC)**, dont Mediapart est l'un des membres fondateurs. L'EIC a déjà publié les enquêtes sur les **armes de la terreur**, les **Football Leaks**, les **Malta Files**, les noirs secrets de la **Cour pénale internationale**, la fortune *offshore* de deux filles de dictateurs ***(ici** et **là)*** ou encore l'énorme affaire de **corruption chez Airbus**.

Les documents qui ont servi de base à cette nouvelle enquête sur le montage fiscal du patron de Gucci ont été obtenus par Mediapart, qui les a partagés avec

l'EIC. L'enquête de terrain à Milan et en Suisse a été réalisée par notre confrère Vittorio Malagutti, de l'hebdomadaire italien *L'Espresso*.

Nous avons envoyé lundi matin par courriel des questions très précises à François-Henri Pinault et Marco Bizzarri *via* les services de presse de Gucci et Kering, qui nous ont confirmé le lendemain au téléphone les avoir bien reçues. Nous n'avons pas reçu la moindre réponse, ni écrite ni orale. Nous avons alors tenté de joindre à plusieurs reprises les attachés de presse de Gucci et Kering, mais ils n'ont plus jamais décroché leur téléphone ni répondu à nos messages.

Directeur de la publication : Edwy Plenel
Directeur éditorial : François Bonnet
Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.
Capital social : 24 864,88€.
Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.
Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.
Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris
Courriel : contact@mediapart.fr
Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08
Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90
Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.
Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.